



« Les Voies navigables,
les voies du développement durable »

Journée de rencontre et de promotion
des voies navigables en Wallonie
1^{er} juin 2006

Ir J. LAURENT
Directeur général des Voies hydrauliques

Boulevard du NORD 8, B-5000 Namur . Tél: 081 77 29.94. Fax : 081 77 .37.80
<http://voies-hydrauliques.wallonie.be/>

Il me revient cette année, d'introduire LA journée Wallonne consacrée à la promotion des voies navigables. Il est bon, une fois par an, de se pencher de manière positive sur nos actions, ce qui a été réalisé et ce qu'on attend de nous.



Les Voies navigables...

Une immense sollicitude...

ONU Gouvernements
UE
Associations Parlements
Commissions diverses

+

Livres blancs, bleus, verts, déclarations, protocoles, notes d'orientations...

... et pas assez d'actes !

-

Budgets étriqués, contraintes légales, environnementales, sécuritaires en hausse constante, mauvaise concurrence entre les modes, lobbyings acharnés...

Les voies navigables font l'objet, depuis déjà quelques années, de la sollicitude des décideurs et ce jusqu'aux plus hautes sphères de l'Europe...

Du moins tant qu'il s'agit de faire des discours.

La mise en place d'actions concrètes est beaucoup plus complexe.

Mais à présent un vent favorable semble souffler sur le transport fluvial.



Mais les choses bougent...

NAIADES un programme d'action européen sur la promotion du transport par voies navigables



Et la Région Wallonne anticipe par :

- * Un plan d'actions prioritaires (MARSHALL)
- * Des structures de financement (SOWAFINAL, SOFICO...)

La Commission européenne a déposé un « programme d'action européen intégré pour le transport par voies navigables » qui répond au doux nom de NAIADES.

Un programme d'action intégré, voilà qui ne peut que réjouir la Région Wallonne! Car, dans les défis qui nous attendent l'aide de l'Europe sera un atout précieux.

Parcourons rapidement ce programme d'actions NAIADES comme un « fil rouge » de nos préoccupations principales.

Le programme identifie 5 axes :



Axe 1 : Les Marchés

NAIADES: Besoin de diversification des marchés ;
Intégration dans la chaîne logistique;
Simplification administrative



En Région Wallonne : Projets avec les Ports Autonomes
Aide aux lignes fluviales
Aides aux entreprises
Suppression des droits de navigation

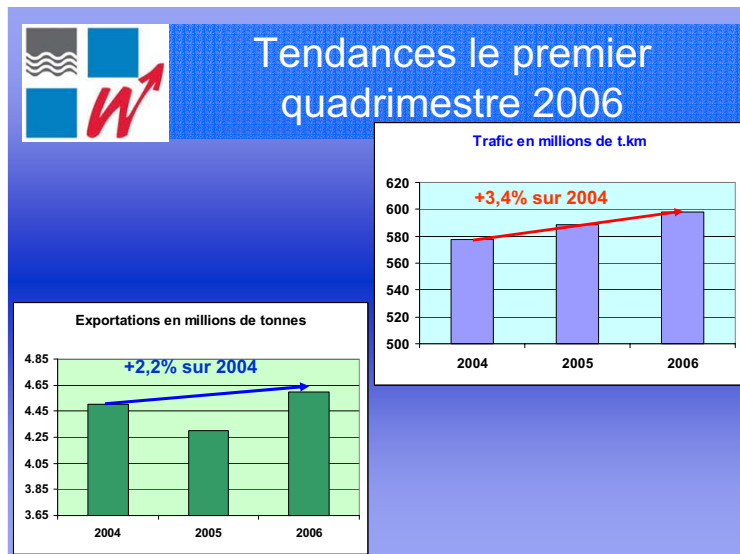
Axe 1 : Les Marchés

Le programme souligne ici l'importance de la **diversification** des marchés du Transport fluvial et de leur intégration dans la chaîne logistique. Il plaide aussi pour une simplification et une plus grande lisibilité des règles et aides applicables au TVN.

Dans ce domaine la Région et les Ports ont bien compris l'intérêt de la **multimodalité**. Les projets les plus récents et les plus ambitieux (Trilogoport, Plate forme multimodale de Charleroi, Garocentre...) vont dans ce sens.

Les aides accordées pour la mise en œuvre de **navettes fluviales** contribuent à rendre le secteur plus attractif.

Plus récemment, la **suppression des droits de navigation** est un geste fort de la Région en faveur de la compétitivité du secteur. En espérant que tous les acteurs concernés puissent utiliser cette opportunité pour mieux se positionner dans la jungle des transports.



Il est bien sûr trop tôt pour tirer le bilan de cette action au niveau de son impact sur le transport fluvial. On peut cependant relever deux indicateurs légèrement positifs dans l'évolution du trafic fluvial pour le **premier quadrimestre 2006**.

Par rapport à 2004 le **trafic** s'est monté à **598 millions de t-km** soit une progression de **3,4%** par rapport à 2004, année de tous les records. A noter que toute la croissance est concentrée sur le Hainaut (+16% sur 2004) et la Province de Namur.

Les **exportations**, sur la même période, ont progressé de **2,2%** malgré le tassement enregistré en 2005.

Ces résultats positifs malgré la restructuration de la sidérurgie liégeoise peuvent être considérés comme encourageants.

Il faut également souligner le **travail** qui a été accompli **au sein des services** pour adapter les outils, former les agents et développer de nouveaux services afin d'alléger les contraintes administratives inaugurant ainsi un nouveau type de relation entre le gestionnaire et les utilisateurs.



Axe 2 : La Flotte

Dans cette matière à priori exclusivement fédérale, la Région joue un rôle modeste mais, par le biais de **l'aide à la modernisation de la flotte** et le développement des **Services d'Information Fluviale**, elle s'efforce de contribuer aux objectifs annoncés de NAIADES : améliorer l'efficacité logistique ainsi que les performances du TVN en matière d'environnement et de sécurité.



Axe 3 : Emplois et Compétence

NAIADES: Attirer la main d'œuvre;
Investir dans le capital humain

En Région Wallonne : formation des bateliers



Axe 3 : Les emplois et la compétence

Ici aussi la Région n'est pas l'acteur principal mais elle a prévu des formations destinées aux bateliers notamment pour aborder les nouvelles technologies indispensables en logistique intégrée.



Axe 4 : L' Image

NAIADES: Promouvoir la navigation intérieure;
Suivre les tendances du marché.

En Région Wallonne : OPVN au sein des Voies hydrauliques
Statistiques

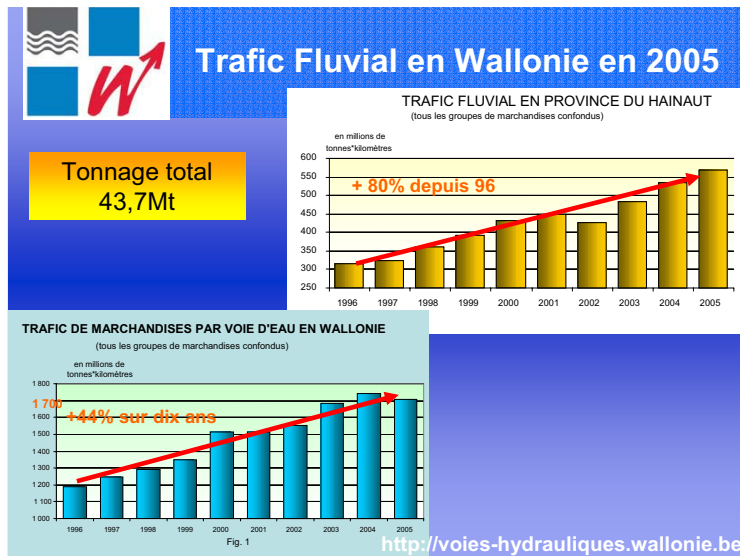


Axe 4 : L'image

La Région, les Voies hydrauliques et, en leur sein, l'OPVN, sont soucieuses de l'image du TVN. Mr Orban aura d'ailleurs l'occasion de développer cette thématique qui lui est chère.

Je dirai juste un mot de **l'intégration de l'OPVN** au sein de la Direction générale des Voies hydrauliques. Il s'agit là d'une démarche qui nécessite encore des ajustements pratiques mais qui a le grand mérite de donner une voix unique aux Voies Navigables Wallonnes. Pas d'absorption mais bien une synergie qui s'établit progressivement entre des services et des agents qui tous souhaitent avant tout promouvoir les Voies Navigables wallonnes. Par exemple, une des premières démarches a été la redéfinition des deux sites internet actuels en une nouvelle entité qui, dans un proche avenir, valorisera le savoir-faire des uns et des autres.

Dans un contexte où le transport par voies navigables est présenté comme un outil indispensable pour permettre aux systèmes de transport de poursuivre leur évolution dans un sens plus conforme au développement durable, le gestionnaire doit intégrer la dimension promotionnelle au cœur même de ses projets. **Il s'agit de donner au transport fluvial une visibilité plus large, un champ d'action plus étendu et, espérons-le, une efficacité accrue.**



Vous connaissez tous les **statistiques** de transport fluvial caractérisées, en 2005, par un tassement dû à la restructuration de la sidérurgie liégeoise; je vous renvoie à notre site internet pour plus de détails.

Axe 5 : L'Infrastructure

NAIADES: Améliorer le réseau multimodal par le développement, l'amélioration et la maintenance des voies et installations de transbordement;
Mettre en place les SIF:

En Région Wallonne : Ecluses à grands gabarit
Programmation 2007-2016
Infrastructures portuaires
SWIF


Axe 5 : L'infrastructure

Les infrastructures constituent le cœur de nos compétences. C'est bien là que nous aurons le plus d'actions à mener.

NAIADES précise « Il convient, ..., de lancer un plan européen de développement pour l'amélioration et la maintenance des infrastructures des voies navigables et des installations de transbordement. »


Je ne peux que souscrire à ce constat, et je veux vous dire que nous y travaillons tous les jours.

En voici quatre exemples :



Exemple 1 : Nouvelles écluses à grand gabarit. Le 9000T s'étend

Deux nouvelles écluses à 9000T soutenues par les RTE




PROJET - ECLUSE 220 m x 25 m.

➤ Ivoz-Ramet : 2014

➤ 4ième écluse de Lanaye : 2012

La quatrième écluse de **Lanaye**, dont les chantiers seront lancés en 2007 et l'écluse d'**Ivoz-Ramet**, dont les études viennent de commencer, vont contribuer à alimenter le bassin portuaire Liégeois au gabarit de 9000T.

Ces deux grand chantiers seront complétés dans le futur par une nouvelle écluse à Ampsin Neuville qui achèvera la mise en classe VIb de la Meuse Moyenne.



Exemple 2 : Plan 2007-2016

Un plan décennal de près d'un milliard d'euros

En cours d'examen

- Réfection des ouvrages majeurs souvent âgés de 50 ans
- Modernisation de la gestion
- Amélioration de la navigabilité et du gabarit
- Programme de dragage
- Lutte contre les inondations


...

A l'initiative du Ministre de l'Équipement, un **plan d'action 2007-2016** est en cours d'élaboration. Il est prématuré d'entrer dans les détails; cependant une première estimation fait état de besoins de l'ordre de 1 milliard d'euros en dix ans.

Dans les **priorités** : la réfection de beaucoup d'ouvrages de la Basse Sambre, du canal Charleroi-Bruxelles et de la Meuse Liégeoise.

Car notre réseau a déjà rendu de bons et loyaux services mais la majeure partie de ses infrastructures accuse une cinquantaine d'années. On ne pourra pas faire encore longtemps l'économie de réfections lourdes en de nombreux endroits.

En imaginant que tous les projets proposés soient retenus, cela suppose **une augmentation structurelle du budget** annuel ainsi qu'une administration forte et organisée disposant des moyens humains requis pour faire face à de tels besoins.



Exemple 3 : Infrastructures portuaires

➤ Dans le plan de mesures prioritaires

Un financement alternatif (SOWAFINAL)
de plus de **40M€** sur quatre ans
pour accélérer l'équipement portuaire.

	PAL	PAN	PAC	PACO
Total 2006 - 2009	20,5 M€	4 M€	8 M€	8.1 M€

Pour rappel : l'investissement portuaire total en RW a été de plus de **75 M€** sur la période 2001-2005

Dans le plan Marshall figure un plan **d'équipement des zones portuaires** qui prévoit 40 millions d'euros pour la mise en œuvre de divers projets portuaires prioritaires d'ici 2009. Cette somme vient compléter les efforts déjà entrepris par le passé (75 millions investis sur la période 2001-2005 par la Région, l'Europe et les Ports, tous projets confondus).



Exemple 4 : Services wallons d'Information Fluviale (SWIF)

Les premiers développements ont débuté.

Objectif : respecter la directive et fournir un SERVICE optimal aux usagers.

- Echanges électroniques entre Autorités (en test)
- Avis à la batellerie standardisés (fin 2006)
- Déclaration électronique des bateaux (courant 2006)
- Cartes électroniques de navigation (études en 2006)

NAIADES souligne également le besoin de développer les Services d'Information Fluviale en application de la Directive européenne relative au même objet.

Ici aussi, alors que les standards techniques européens n'ont pas encore été adoptés, les Voies hydrauliques travaillent et vont proposer, dès cette année, les premiers « Services d'Information » officiels parmi lesquels des avis à la batellerie totalement standardisés et une première interface de déclaration électronique pour les bateliers et affréteurs.



Conclusions

On a pu voir, en quelques tendances et projets rapidement esquissés, que les services de la Région et les ports ont à cœur de s'améliorer et contribuer de manière proactive à l'essor du transport fluvial en Wallonie et en Europe et **valoriser de manière durable la position stratégique de la Wallonie.**

Mais chacun doit être conscient que des **efforts** importants devront encore être consentis dans les années à venir pour relever les défis d'aujourd'hui.

Enfin, je **remercie l'OPVN** pour l'organisation de cette journée qui va mêler bilan et perspectives dans une qualité d'accueil et une atmosphère remarquables.